

Association L'Instant Douceur

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16/08/1901

Déclarée sous la référence : n° W782005241

SIRET : 82350812200012

Procès-Verbal d'assemblée générale

Association L'Instant Douceur
8, résidence Navarre
Val des 4 Pignons
78650 BEYNES

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 12 Novembre 2016

Le **12 Novembre 2016** les membres de L'Instant Douceur se sont réunis en Assemblée Générale à son siège social sis **8, résidence Navarre Val des 4 pignons 78650 BEYNES**. La convocation a été adressée par la présidente de l'association.

Étaient **présents** à l'Assemblée Générale :

- Véronique VERPRET
- Lorraine MONNIER-JOHN
- Association MAMAN CALINE Représentée par Aline BAUGE
- Sylvain CODRON
- Marie-Gabrielle CODRON

Étaient **représentés** à l'Assemblée Générale :

- Nathalie DESPRES
- Delphine DEVILLIERS
- Anne-Catherine ZIPPERT
- Marie-Gina ANDRANANTENAINA
- Angélique BERNISSANT
- Anne DOULAT
- Marlène JOLIVET

Il a été établie une **feuille de présence** signée par chacun des participants lors de son arrivée à la réunion.

Marie-Gabrielle CODRON, présidente de l'association ouvre la séance à 10H45 et après quelques mots de bienvenue, il est procédé à l'élection des membres du bureau de l'assemblée.

Marie-Gabrielle CODRON est désignée **présidente** de séance et **Véronique VERPRET** est désignée **secrétaire de séance chargée de rédiger le procès-verbal**.

La présidente met à disposition des participants la **feuille de présence** et les **pouvoirs** qui lui ont été remis par les personnes désignées mandataire.

Elle donne lecture de l'ordre du jour :

- présentation et approbation du rapport financier et moral
- approbation des comptes de l'exercice du 17/10/2015 au 16/10/2016
- renouvellement du bureau

Le siège social est fixé au 8 résidence Navarre 78650 BEYNES

Tel : 06.28.03.55.89

Association L'Instant Douceur

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16/08/1901

Déclarée sous la référence : n° W782005241

SIRET : 82350812200012

- montant de la cotisation annuelle
- règlement intérieur

Délibération de l'Assemblée Générale sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

1 Approbation des comptes

La présidente présente le bilan comptable de l'exercice clos le 16 Octobre 2016, l'Assemblée Générale **approuve** les comptes de l'exercice, l'Assemblée Générale **clos** le 16 Octobre 2016 à **l'unanimité des voix**.

2 Élection des membres du bureau

La secrétaire **Géraldine GAGLIOLIRUNGEARD** quitte son poste Le poste n'est pas renouvelé. La trésorière **Laurence LEFEVRE** quitte son poste Le poste est renouvelé ; se propose au poste de trésorier **M. Sylvain CODRON** .

Et se propose au poste de présidente l'actuelle présente **Marie-Gabrielle CODRON** .

Le **poste de présidente** est **validé** par l'ensemble des membres présents et représentés à **l'unanimité des voix**.

Le **poste de trésorier** est **validé** par l'ensemble des membres présents et représentés à **l'unanimité des voix**.

3 Montant de l'adhésion

Le montant de l'adhésion **reste inchangé** toujours **10€** de cotisation annuelle.

4 Approbation du règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'association L'Instant Douceur a été **approuvé** à l'unanimité.

A 12H11, l'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole la séance est levée.

Fait à **Beynes**

Le **12 Novembre 2016**

La Présidente
Marie-Gabrielle CODRON
(Signature)



La Secrétaire
Véronique VERPRET
(Signature)



Le siège social est fixé au 8 résidence Navarre 78650 BEYNES

Tel : 06.28.03.55.89